

Sommet de Copenhague

Le Sommet de Copenhague ne doit pas sonner le glas de la lutte contre le changement climatique

mercredi 23 décembre 2009

Le Sommet de Copenhague ouvre sur deux lectures radicalement différentes des résultats. Alors que les principaux protagonistes de la déclaration politique adoptée in extremis se félicitent de l'accord, syndicalistes et représentants de la société civile y voient un échec.

La déception est à la hauteur des attentes générées par l'hyper médiatisation du Sommet.

Chacun savait pourtant que si le consensus sur le diagnostic du changement climatique est réel, les divergences sur les solutions à adopter restent profondes. Les Etats-Unis, tout juste sortis du blocage de l'ère Bush, sont arrivés avec des objectifs inférieurs à ceux de l'Europe et ont, comme c'était prévisible, lié leurs engagements à ceux de la Chine.

La Chine, comme les autres pays émergents, accepte de s'engager sur une forte réduction de son intensité carbone mais à condition que cela ne remette pas en cause son développement économique. Etats-Unis et Chine pourraient être d'accord pour agir mais sont en fait réticents à l'institution d'un contrôle international sur leurs émissions.

L'Europe, liée juridiquement par le protocole de Kyoto et dotée du « paquet énergie climat » qui prévoit une réduction de 20 % des émissions de CO2 d'ici 2020, n'a pu rallier les grands émetteurs de CO2 à l'idée d'un accord juridiquement contraignant.

De nombreuses questions se posent à l'issue de ce Sommet sur la stratégie et l'action diplomatique de l'Europe. Est-il bien efficace de jouer la surenchère sur les objectifs et les moyens au détriment de la recherche d'un compromis positif ?

La CGT demande avec la CES et la CSI à tous les pays de poursuivre leur action pour la reprise de la négociation au niveau international.

La CGT entend pour sa part renforcer sa démarche revendicative pour un nouveau modèle de croissance, une économie et un développement industriel à faible teneur en carbone. Ceci suppose de prendre en compte l'avis des salariés en matière de formation, de qualification et de reconversion des emplois pour assurer une transition juste.

Montreuil, le 23 décembre 2009